

TRANQUILLITE ET SECURITE 7 JOURS/7

Présence d'un personnel de 7h à 21h

Service de téléassistance individuelle 24h/24

Un membre du personnel est d'astreinte la nuit en cas d'urgence de 21h à 7h.

DEMANDES D'ADMISSION

Les personnes souhaitant intégrer la Marpa peuvent compléter une « **fiche contact** » disponible en mairie, ou **déposer une demande sur papier libre** en mairie.

Les demandes provenant d'**autres communes** que celles portant le projet **seront étudiées en fonction des places disponibles au moment de leur dépôt.**

L'ASSOCIATION DE GESTION

La Marpa est gérée par une association dont le but est **de promouvoir le bien-être des résidents.**

Il est possible d'accompagner l'Association dans ce projet par un **don ouvrant droit à une réduction d'impôt de 66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises.**

JOURNEES PORTES OUVERTES

**Samedis 18 et 25 février, samedi 11 mars
de 9h à 12h et de 14h à 17h**

Après ces dates, les visites pourront s'effectuer sur rendez-vous.



Bienvenue à la MARPA



Notre association est née d'un partenariat entre les communes citées ci-dessus, le CCAS de Saint-Maurice-en-Gourgois, la MSA Ardèche-Drôme-Loire, les professionnels de santé et les bénévoles du territoire.

le choix du bien-être

Bienvenue à la MARPA de Saint-Maurice-en-Gourgois

23 logements lumineux et chaleureux

22 T1Bis de 34m² et 1 T2 de 46 m²

La Marpa (Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie) est une résidence destinée à des personnes de plus de 60 ans. Son implantation permet à chacun de **demeurer dans leur cadre de vie et d'atténuer le sentiment de déracinement.**

Les logements sont spécialement étudiés pour répondre aux besoins des séniors.

Les résidents sont considérés comme des **locataires à part entière.**

UNE VIE COMME A LA MAISON

Le résident **meuble** l'appartement à sa convenance

La Marpa n'est pas **médicalisée**, en cas de besoin le résident fait appel aux intervenants de son choix.

Un **petit animal de compagnie** est accepté (sous condition du règlement intérieur)

CHAQUE LOGEMENT DISPOSE

D'un accès intérieur et extérieur

D'une **terrasse** avec accès sur un **jardinnet**

D'une **kitchenette équipée**
D'une **salle de bain adaptée**



DES ESPACES COLLECTIFS

Salons - Salle à manger - Cuisine ludique - Salle d'animations - Patios

UN LIEU CONVIVAL ET OUVERT

Un service de **restauration préparé sur place** (petit-déjeuner, déjeuner, dîner) est **proposé chaque jour** avec possibilité d'**inviter ses proches sur réservation.**

Le résident **prend part à la vie collective** selon ses envies (animations diverses)

LES PRESTATIONS

Redevances mensuelles incluses :

Le loyer

Les charges (eau, électricité, chauffage, téléassistance, personnel d'accompagnement, animations, astreinte de nuit)

Autres charges non incluses :

La **redevance audiovisuelle** et la **taxe d'habitation**

L'**assurance habitation** et **responsabilité civile** obligatoires

L'**abonnement téléphonique** et **internet** : hors

téléassistance

Prestations facultatives :

Restauration

Blanchisserie : lavage et repassage du linge

Entretien courant du logement

LE TARIF et LES AIDES POSSIBLES

Pour un résident en T1 bis, le tarif envisagé, avec les prestations de base serait de **1 290€ par mois environ.**

L'**Aide Personnalisée au Logement (APL)** peut être attribuée, selon les ressources de la personne.